

Début de travaux de recouvrement des sédiments dans le havre Peninsula

Dossier de rédaction de H2o
July 2012

Les gouvernements du Canada et de l'Ontario unissent leurs forces pour la dernière principale mesure dans le cadre du plan actuel visant à rétablir la santé et la salubrité du havre Peninsula. Le contrat de recouvrement des sédiments contaminés historiquement dans le havre, désigné secteur précédemment des Grands Lacs, a été accordé à l'entreprise Milestone Environmental Contracting Inc. Le projet de 7,3 millions de dollars pour le recouvrement des sédiments du havre Peninsula débutera ce mois-ci.

"L'engagement du gouvernement du Canada à assainir les Grands Lacs demeure fort, ce qui explique pourquoi nous jouons un rôle de premier plan dans l'assainissement de ce secteur et que nous nous sommes engagés à verser 2,7 millions de dollars pour contribuer à la réalisation de ce projet essentiel au havre Peninsula, a déclaré le ministre de l'Environnement du Canada, Peter Kent. Nous sommes fiers de recourir à ce procédé novateur pour améliorer la qualité de l'eau dans le nord de l'Ontario."

Les sédiments dans le havre Peninsula sont contaminés par le mercure et les biphényles polychlorés (BPC) provenant de déversements historiques d'eaux dégout et d'eaux usées de l'usine de pâte et papiers locale, qui a cessé ses activités en 2009. Une couche de sable propre de 15 à 20 cm d'épaisseur recouvrira les sédiments contaminés. Ce recouvrement permettra d'accélérer la restauration naturelle de l'anse Jellicoe, dans le havre Peninsula, car il réduira l'exposition des espèces végétales et animales et des poissons aux produits chimiques contenus dans les sédiments, ainsi que la propagation des sédiments contaminés de l'anse Jellicoe à l'Anse du havre. Il s'agit de la première fois qu'on recourt à un procédé de recouvrement par une mince couche pour gérer les sédiments contaminés au Canada.

"C'est une étape importante dans le traitement de la pollution du passé dans le havre Peninsula. Nous travaillons avec nos partenaires et la collectivité pour mener les travaux à terme, a expliqué le ministre de l'Environnement de l'Ontario, Jim Bradley. L'Ontario s'est engagé à maintenir les Grands Lacs en santé dès maintenant, et ce, pour nos enfants et nos petits enfants. C'est pourquoi nous collaborons avec des experts en environnement, l'industrie, les groupes communautaires, les Premières nations et les Métis pour élaborer et mettre en place un projet de loi sur la protection des Grands Lacs." "Le projet de recouvrement des sédiments sera également bénéfique pour la collectivité de Marathon, a souligné le ministre des Richesses naturelles de l'Ontario, Michael Gravelle. Nous nous rapprochons ainsi de notre vision d'un écosystème sain et propre dont dépendent les familles ontariennes."

Le financement accordé par l'Ontario au projet de recouvrement des sédiments dans le havre Peninsula comprend une somme de 3 millions de dollars, versée par un ex-propriétaire de l'usine de pâtes et papiers

Ball Packaging Products Canada Corp. dans le cadre d'une entente, et une somme de 1,6 million de dollars de la part de la province. "La prospérité de la région des Grands Lacs est d'une importance vitale pour la prospérité de l'Amérique du Nord, a ajouté Bryan Hayes, député de Sault Sainte-Marie, au nom du ministre Kent. Les

Canadiennes et les Canadiens dépendent des Grands Lacs pour leur approvisionnement en eau potable, les loisirs ainsi que les emplois dans les industries de la pêche et du transport maritime des Grands Lacs, qui représentent sept milliards de dollars par année."

Le havre

Peninsula a été désignée comme secteur préoccupant en 1987, au titre de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, en raison des concentrations élevées de produits chimiques relevés dans les poissons et les sédiments, de la perte d'habitat du poisson ainsi que de la baisse des populations de poissons et d'organismes vivant dans les sédiments. Le secteur préoccupant comprend la zone riveraine de Marathon et s'étend sur quatre kilomètres dans le lac Supérieur.

Environnement Ontario - 14-05-2012